

République Française

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

Boucle Nord de Seine

Séance du Conseil de Territoire

du 19 décembre 2025

ORDRE DU JOUR

Appel nominal.

Annonce des pouvoirs.

Désignation de secrétaire de séance.

Examen des délibérations :

I - AMENAGEMENT URBAIN

- 2025/S08/001 Avis de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine sur le projet de construction d'une plateforme logistique multimodale dénommée « Greendock », sur un terrain sis 28, route du bassin n°6 à Gennevilliers, de 92 084 m² de surface de plancher (SDP), soumis à enquête publique unique pour l'ensemble des procédures requises, à savoir la demande de permis de construire et la demande d'autorisation environnementale au titre de la législation des installations classées.
- 2025/S08/002 Approbation de l'acquisition des biens situés à Gennevilliers - Avenue Gabriel Péri, rue du Clos et avenue des Grésillons, parcelles cadastrées section AR n°142, 143, 146, 161, 141p, 144p, 148p, 149p et 150p d'une superficie cadastrale totale de 1 813 m² environ, appartenant à la ville de Gennevilliers, inclus dans le lot de construction, dans le cadre du traité de concession d'aménagement de la ZAC du Clos.
- 2025/S08/003 Approbation de la cession des biens situés à Gennevilliers - Avenue Gabriel Péri, rue du Clos et avenue des Grésillons, parcelles cadastrées section AR n°142, 143, 146, 161, 141p, 144p, 148p, 149p et 150p d'une superficie cadastrale totale de 1 813 m² environ, à la SEMAG 92, inclus dans le lot de construction, dans le cadre du traité de concession d'aménagement de la ZAC du Clos.
- 2025/S08/004 ZAC des Agnettes à Gennevilliers : avenant n°1 à la convention relative aux relations financières entre l'EPT Boucle Nord de Seine, la ville de Gennevilliers et la SEMAG 92 dans le cadre de la concession d'aménagement.
- 2025/S08/005 ZAC des Agnettes à Gennevilliers : approbation de l'avenant n°2 à la concession d'aménagement avec la SEMAG 92.
- 2025/S08/006 Approbation du traité d'adhésion à ordonnance d'expropriation pour l'indemnisation de la SCI EYLUL propriétaire du lot n°106 de la copropriété de l'îlot du Mail, cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à un local commercial en rez-de-rue, sis 27, avenue de Verdun à Villeneuve-la-Garenne.

- 2025/S08/007 Approbation de la cession du lot n°108 de la copropriété de l'îlot du Mail, cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à un local commercial en rez-de-rue, sis à Villeneuve-la-Garenne, 225, boulevard Gallieni, à la commune de Villeneuve-la-Garenne.
- 2025/S08/008 Approbation de la cession des lots n°113 et n°122 de la copropriété de l'îlot du Mail, cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à des locaux commerciaux, sis à Villeneuve-la-Garenne, 225, boulevard Gallieni, à la commune de Villeneuve-la-Garenne.
- 2025/S08/009 Approbation de la cession du lot n°123 de la copropriété de l'îlot du Mail, cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à un magasin transformé en logement, sis à Villeneuve-la-Garenne, 225, boulevard Gallieni, à la commune de Villeneuve-la-Garenne.
- 2025/S08/010 Approbation de la cession du lot n°158 de la copropriété de l'îlot du Mail, cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à un emplacement de stationnement, sis à Villeneuve-la-Garenne, 1, place André Malraux, à la commune de Villeneuve-la-Garenne.
- 2025/S08/011 Approbation de la cession des lots n°160 et n°161 de la copropriété de l'îlot du Mail, cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à des boxes de stationnement, sis à Villeneuve-la-Garenne, 1, place André Malraux, à la commune de Villeneuve-la-Garenne.
- 2025/S08/012 Approbation de la cession des lots n°165, n°166 et n°167 de la copropriété de l'îlot du Mail, cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à trois boxes de stationnement, sis à Villeneuve-la-Garenne, 1, place André Malraux, à la commune de Villeneuve-la-Garenne.
- 2025/S08/013 Approbation de la cession du lot n°210 de la copropriété de l'îlot du Mail, cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à un appartement, sis à Villeneuve-la-Garenne, 10 A, place André Malraux, à la commune de Villeneuve-la-Garenne.
- 2025/S08/014 Approbation d'une convention de partenariat avec les CAUE des Hauts-de-Seine et du Val d'Oise portant sur l'accompagnement à l'organisation d'ateliers et de visites.

II - HABITAT ET RENOVATION URBAINE

- 2025/S08/015 Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) - Avenant à la convention tripartite avec l'association SOLIHA Grand Paris et la Métropole du Grand Paris pour la mise en œuvre du Pacte territorial en 2026.
- 2025/S08/016 Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) - Convention du Pacte Territorial pour la mise en œuvre du volet accompagnement.
- 2025/S08/017 Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) de la concession de service portant sur la mise en œuvre du dispositif de portage de lots prévu dans l'ORCOD-IM du Val d'Argent à Argenteuil.
- 2025/S08/018 Clichy-la-Garenne - 46, rue du Landy - Lot de copropriété n°34 - Acquisition auprès de Monsieur et Madame PHILIBERT - Annulation de la délibération n°2025/S02/023 du 20 mars 2025.
- 2025/S08/019 Clichy-la-Garenne - 46, rue du Landy - Lot de copropriété n°38 - Acquisition auprès de la société JAJA et de Madame Athénaïs FAGOUR.
- 2025/S08/020 Villeneuve-la-Garenne - Plan de sauvegarde de la copropriété îlot du Mail - Co-financement des études techniques complémentaires au diagnostic - Avenant n°1 à la convention de financement.

III - POLITIQUE DE LA VILLE

- 2025/S08/021 Approbation du rapport politique de la ville de l'année 2024.
- 2025/S08/022 Communication du programme d'actions relatif aux porteurs de projet des quartiers prioritaires élaboré en partenariat avec les communes en politique de la ville pour l'année 2025.
- 2025/S08/023 Approbation d'un avenant n°2 au pacte local des solidarités à conclure entre l'Etat, l'établissement public territorial Boucle Nord de Nord de Seine, le conseil départemental des Hauts-de-Seine, la caisse d'allocations familiales (CAF) des Hauts-de-Seine et les communes d'Asnières-sur-Seine, de Clichy-la-Garenne et de Gennevilliers.

IV - COMMUNICATIONS

- 2025/S08/024 Communication des délibérations prises par le Bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).
- 2025/S08/025 Communication des décisions territoriales et des marchés publics pris par Monsieur le Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Questions diverses.